Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 5

Artikel: La puissance de l'or
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185662

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'air sur la promenade après la construction du palais de justice, et que ni les moutards de Lausanne, ni les juges fédéraux n'y souffriront de l'absence de l'oxigène et de l'azote.

M. Piot, lui, ne fait pas du sentiment, ni de la poésie ; il va droit au but, jetant ses arguments à la poignée, la bouche ne pouvant suffire à l'abondance du cœur. Lausanne s'est engagée, Lausanne doit s'acquitter dans le plus bref délai. Si nous hésitons davantage, nous dit-il, « les autorités fédérales finiront par la trouver mauvaise. » L'orateur ne pleure ni sur Montbenon, ni sur ses Côtes ; au contraire, car le palais sera pour cette place un embellissement réel. Quant aux gamins qui s'y ébattent, il ne les trouve pas toujours très intéressants, car, grâce à ces mignonnes créatures, le promeneur doit quelquefois chercher longtemps avant de pouvoir s'asseoir impunément.

M. Rambert appuie le choix de Montbenon dans un langage ferme et concis qui semble porter un rude coup aux partisans de Chissiez. Selon lui, le palais de justice et la présence des juges fédéraux ne voueront point cette belle promenade au silence et à la monotonie. Ces messieurs ne feront point peur aux bonnes d'enfants, ni aux amateurs de danse et de musique : on dansera, on chantera encore sur Montbenon, on y donnera des concerts et l'on pourra même y conter fleurettes comme du passé.

L'opinion de l'assemblée se dessine ; on peut presque juger du résultat final. M. le syndic prononce alors un discours excellent et qui fait très bon effet, quoique un peu tardif.

— Ah ! s'écrie-t-on de toutes parts, il paraît enfin que la Municipalité est pour Montbenon !

Il est cependant un point qui semble vivement préoccuper l'assemblée, celui de savoir si, pour le cas où Chissiez serait adopté, le palais flanqué sur l'axe de l'avenue de Rumine, à l'imitation de la maison Guinand, serait oui ou non disgracieux. Plusieurs membres prennent la parole sans pouvoir s'entendre, sans plus éclairer leurs auditeurs que le gaz qui baisse graduellement (ne pas confondre avec le prix) et ne jette dans la salle que de faibles et indécises lueurs. On entend les orateurs, mais on perd les gestes.

Quelques-uns prétendent que dans toutes les villes d'une certaine importance on a pour principe de mettre un bouchon aux grands boulevards et aux avenues. Ils citent à l'appui l'Arc de triomphe de l'Etoile placé à l'extrémité des Champs-Elisées.

Tout à coup, cette question d'esthétique est tranchée par M. Braillard, qui, la main sur le cœur et la douceur dans la voix, fait une remarque qui frappe tout le monde : c'est que l'Arc de triomphe de l'Etoile est percé et qu'on passe dessous, tandis qu'en Chissiez, on ne pourrait passer ni dessous, ni dessus la Justice.

Sur ce, les convictions de bon nombre d'assistants s'affermissent.

M. Lochmann, qui a étudié à fond la question et paraît être le défenseur le plus autorisé de Chissiez, n'obtient pas tout l'effet attendu ; quoique fort intéressant et savamment étudié, son travail paraît un peu long à l'assemblée déjà fatiguée, si l'on en juge par la consommation qui augmente au café d'en face.

M. l'avocat Morel, qui a aussi parlé très éloquemment tout-à-l'heure dans le même sens, veut tenter un dernier effort en demandant le renvoi de la discussion avec invitation à la Municipalité de prendre de nouveaux renseignements.

Murmures. — Le renvoi à quand ?... demande-t-on de toutes parts. — A demain matin ; il faut en finir, disent plusieurs voix.

La salle est agitée ; plusieurs sont décidés à ne pas quitter la place et à coucher sur les bancs. Le gaz qui baisse toujours semble s'associer à cette résolution.

Enfin M. Cuénoud, qui est le règlement en personne et semble avoir été élevé dans les archives communales, tant il en connaît les détours, fait observer que ce mode de procéder n'est pas régulier. M. Morel n'insiste pas, et renonce gracieusement à sa proposition.

L'agitation continue ; les uns demandent la votation, d'autres réclament le pétrole.

Enfin, M. le président Bonnard, voyant venir le moment où le Conseil devra voter à tâtons, s'efforce de hâter les opérations.

Quelques instants s'écoulent, Montbenon triomphe, l'assemblée se disperse et respire.

L. M.

La puissance de l'or.

Un Anglais passant la saison des bains à Wiesbaden ou à Hombourg, y avait largement cultivé la roulette et le trente-et-quarante. La rouge l'avait dépouillé, la noire dévalisé. Il alla philosophiquement trouver le directeur du Casino et lui tint à peu près ce langage :

— Je suis un Anglais de distinction ; j'ai perdu tout l'argent que j'avais, plus celui que je dois ; veuillez me fournir une centaine de louis pour régler mes comptes et regagner mon pays, sinon vous me réduirez à la dure nécessité de me pendre.

De tels discours sont familiers aux oreilles d'un directeur.

— J'en suis fâché, monsieur, répondit celui-ci, mais on a souvent failli se pendre cette année, et je n'ai plus de monnaie pour ces sortes d'accidents.

— A demain donc, monsieur, vous me trouverez mort dans le bosquet des pendus.

Le jour s'éteignit, la nuit s'écoula. On n'avait pas revu l'Anglais.

Le lendemain, le directeur se gratta le front.

— Diable d'homme ! se dit-il : si par hasard il allait mettre son projet à exécution ? Ces Anglais sont capables de tout !... Quel tapage dans les jour-

naux si on le trouve mort ! Quel préjudice porté à ma maison de jeux !

Sur ce, il sonne, et remettant deux rouleaux de cinquante louis à l'un de ses employés :

— Vous allez vous mettre à la recherche de sir W.... Si vous le rencontrez à la promenade, présentez-lui mes compliments et vingt louis, et qu'il parte soudain. Si, au contraire, vous le trouvez accroché à l'un des arbres du bosquet des pendus, — vous savez, le deuxième bosquet à main droite, en partant de la pièce d'eau, — glissez dans sa poche les deux rouleaux que voici. Il ne faut pas qu'on suppose un instant qu'il s'est suicidé parce qu'il avait tout perdu..... Allez !

En ce moment, l'aurore aux doigts de roses entr'ouvrait les portes de l'Orient. L'employé se précipite et cherche.

Point d'Anglais autour des kiosques, où la musique prédisposait les âmes tendres aux douceurs de la rêverie ; point d'Anglais auprès de l'une de ces tables où l'appétit matinal des consciences paisibles aimait à se reconforter. Point d'Anglais non plus sous l'ombrage des jardins semés de roses.

L'employé inquiet court vers le bosquet des pendus.

A l'ombre d'un chêne et suspendu à trois pieds du gazon, il voit un corps immobile qui traçait une silhouette noire sur le fond vert du paysage.

— Quel entêté ! murmura-t-il. Et subitement, l'œil au guet, l'oreille tendue, il glisse dans les poches du cadavre deux rouleaux de cinquante louis et se sauve avec précipitation.

L'Anglais ouvre un œil, le pendu dénoue la corde qui le retient aux branches du chêne, le mort boutonne ses poches et le cadavre se met à courir.

Une heure après, il avait changé de toilette, et frais, souriant, les mains pleines d'or, il attaquait le tapis vert.

La semaine n'était pas terminée qu'il avait gagné quatre cent mille francs. Par exemple, il avait envoyé sa carte accompagnée de deux rouleaux semblables à ceux qu'il avait reçus au directeur du Casino.

Sur sa carte il avait écrit ces quelques mots : « Un bienfait n'est jamais perdu. » Et plus bas, les trois lettres sacramentelles : P. P. C. (pour prendre congé).

— Eh ! eh ! dit quelqu'un à qui l'on racontait cette histoire, à ce prix-là, moi aussi, je voudrais bien être mort un peu !

Lo comi boutequi.

L'âi a 'na sorta dè dzeins que ne passont pas po crouïo, et que ne sont portant pas tant bons : l'est clliâo que rizont dâo mau qu'arrevè âi z'autro et dâi pouetès farcès qu'on lâo fâ et que sè mettont dein dâi colérès terriblès quand lâo z'arrevè oquiè à leu-mémo. Clliâo dzeins que cozont dinsè lo mau, s'ein faut démaufiâ, kâ on ne pâo diéro comptâ déssus.

L'est d'on coo dè cllia sorta que vo vu racontâ n'histoire. Cé gaillâ étâi comi boutequi et l'étiont 'na troupa dè camerado tsi lo mémo bordzâi. L'est prâo cazuet quand l'est qu'on martchand vâo teni dâi comis, kâ se ne sont pas dâi dzeins dè sorta, lâi pâovont rupâ sè caramellès, medzi son sucro d'ordze et fifâ se n'anizette, et quoui sâ ! sont bin dein lo cas dè poâisi pè bliosset dein lô teriâo iô on einfatè la mounia pè clliâo pertes que sont su lè trabliès.

Lâi a cauquiès teimps, pè on deçando né que dein cllia méma boutequa iô étâi noutron gaillâ, lo patron s'apéçut que manquâvè on part dè millè francs dein lo bouffet ein fai iô reduisâi se n'ardzeint et quand vâo criâ lo comi qu'avâi assebin onna clliâ dè cé bouffet, qu'on lâi desâi Bedzognu, po lâi démandâ cein qu'ein îrè, l'osé étâi lavi du la véprâo et adieu po corrè aprés.

Lo leindéman, qu'étâi onna demeindze, la boutequa étâi cllioute ; kâ faut bin que clliâo comis aussont on dzo po sè reposâ, quand tandi chix dzo l'ont pézâ dâo café et dâo sucro, que cein est bin dè plie pésant, ora qu'on veind pè quilo, et que l'ont tant tenu dè paquiets dè tsecorïa et dè batons dè canella. Et pâovont assebin mi soignî lâo z'haillons dè la demeindze.

Cllia demeindze quie, don, lo gaillâ que vo raconto l'histoire et que ne savâi rein dè rein, étâi z'u bâirè dè cllia bourtiâ d'absinte, dévant dè medzi la soupa, à n'on cabaret iô trovà on autro dè sè camerâdo, que lâi fâ :

— Sà-tou iô l'est Bedzognu ?

— Na, porquiet ?

— Pace que l'a léva lo pî avoué on magot, que lo patron est furieux.

— Câise-tè !

— Oh ! rein dè pe su.

— Hi, hi, hi ! se recafè noutron lulu. Eh bin ! l'est 'na bouna farça, que cozo bin à noutron vîlho ; l'est bin son dan ; cein lâi appreindrà on autro iadzo à mè disputâ po on demi pot de venégro que y'é toumâ hiai. Ora, cor aprés ton Bedzognu et tè millè francs ! L'est bin fé ; Bedzognu est on bon bougro ; hi, hi, hi.

— C'est que n'est pas lo tot, se lâi refâ l'autro comi : ein decampeint, l'a robâ assebin ton parapliodze.

— Lo min ?

— Oï.

— Eh ! t'einlévâi pi po 'na tsaravouta !

Miss Arabella.

III

Il y avait réception le soir même chez sir Georges Wilson. Celui-ci comptait surtout sur un de ses meilleurs amis, qui s'était montré parfois d'une prévoyance remarquable pour miss Arabella — fait trop extraordinaire pour que l'espiègle Robert ne l'eût pas souvent exploité à seule fin de taquiner sa tante.

Cette dernière ne répondait jamais grand'chose à ce qu'elle appelait les agaceries de son triste sujet de neveu ; mais elle était intimement persuadée de la flamme dont le capitaine Carey devait brûler pour elle. On ne pouvait pas savoir, minaudait-elle. Elle n'était déjà pas d'un âge si avancé.